



PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAIL 2015-2017 (AVENANT 2017)

1. Méthode employée pour l'élaboration du programme pluriannuel de travail

Le programme pluriannuel de travail est un document socle. Il est défini dans le règlement de l'Observatoire : « *Le programme de travail pluriannuel liste les différents travaux d'observation et d'étude qui seront réalisés sur une durée prévisionnelle de trois ans. Ce programme est préparé par l'équipe support de l'Observatoire, en tenant compte des financements disponibles ou mobilisables* » (article 14).

Pour déterminer les sujets d'étude pouvant figurer dans le programme pluriannuel de travail, l'équipe support a mobilisé trois approches complémentaires en 2015 :

- une **approche théorique**, avec la réalisation d'une revue de littérature sur les résultats des recherches appliquées en sciences humaines et sociales se situant au croisement des aides humaines, du handicap et du domicile¹ ;
- une **approche empirique**, avec la réalisation d'une enquête flash auprès des services labellisés, destinée à mesurer l'importance des thèmes et des questions prospectives identifiées dans la revue de littérature (*Cf. résultats de l'enquête flash*) ;
- une **approche stratégique**, avec la diffusion d'un questionnaire auprès des membres de l'Observatoire, permettant de recueillir leur avis sur les sujets qui leur paraissent prioritaires (*Cf. synthèse du questionnaire adressé aux membres de l'observatoire*).

Les résultats de ces trois approches ont été présentés et discutés lors d'une réunion préparatoire avec une partie des membres de l'observatoire². Cette réunion a permis d'élaborer un projet de programme pluriannuel de travail, qui a été présenté pour validation au comité d'orientation, tel que prévu dans le règlement de l'Observatoire (article 13).

Cet avenant 2017 listant les sujets d'étude du programme pluriannuel de travail, tient compte des engagements financiers que l'Observatoire a déjà reçu, et ceux dont il attend la réponse ou que l'équipe support devra aller chercher.

¹ La revue de littérature est accessible en ligne : <http://www.firah.org/centre-ressources/article/226/revue-de-litterature-l-aide-humaine-a-domicile-des-personnes-en-situation-de-handicap.html>

² La réunion s'est déroulée le 9 décembre 2014, en présence des organisations suivantes : APICIL, DGE, FAF, FNAAFP CSF, MACIF, UNAFAM

2. Les travaux financés (liste 1) :

La réalisation des travaux inscrits dans le programme pluriannuel de travail 2015-2017 repose sur quatre sources de financement distinctes :

- La **convention entre la DGE et Handéo** prévoit le financement d'une étude nationale et une étude territoriales en 2017. En outre elle permet de financer en 2015 et en 2016 la réalisation par l'Observatoire d'un portail d'information et d'exploration (Handéo'scope) sur l'activité des services d'aide à domicile intervenant auprès des personnes handicapées et de leurs aidants. Cet outil a une double fonctionnalité :
 - La réalisation d'enquêtes quantitatives et périodiques, de type baromètre, permettra de suivre l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs. Des focus pourront également être réalisés sur des aspects plus spécifiques ou prospectifs de l'activité des services d'aide à domicile en direction des personnes handicapées et de leurs aidants.
 - Ce portail permet également de faciliter la coopération entre les acteurs du domicile et du handicap et d'améliorer la cohérence des parcours
- La **convention entre la CNSA et Handéo, sans comporter de** financement structurel de l'Observatoire, lui permettra de financer la production de ressources destinées aux services d'aide à domicile en matière d'évaluation et évolution du label Cap'Handéo.
- Le **groupe APICIL** a permis le lancement et l'installation de l'Observatoire national des aides humaines. Ce financement nous donne ainsi la possibilité de structurer et sécuriser la montée en compétence progressive de l'équipe support de l'Observatoire, et compléter le financement des différentes études qui seront réalisées sur cette période.
- **La participation financière des membres de l'Observatoire** permettant de compléter le financement des différentes études qui seront réalisées sur cette période.

Dans le tableau suivant figure les études réalisées en 2015 et 2016 (en cours de finalisation) et prévues pour l'année 2017.

	2015	2016	2017
Handéo'scope	1 rapport de consolidation 2 publications	-4 publications (1 annuelle et 3 trimestrielles)	-4 publications (1 annuelle et 3 trimestrielles) : *schémas départementaux *MDPH *chiffres clés « aides humaines, handicap et domicile » *PCH (et APA)
Etudes Nationales	La formation des professionnels du domicile aux spécificités de l'accompagnement à domicile des personnes en situation de handicap (comprenant le point de vue des aidants)	L'accompagnement par des SAAD des enfants/adolescents avec TSA	Etude sur les critères d'accès à la PCH (avec un zoom possible pour les PCH mutualisées) : état de l'art et recensement outils d'évaluation
Etudes territoriales	 	Expérimentation de « SPASAD » handicap intégrés et combinés	Expérimentation de « SPASAD » handicap intégrés et combinés : Zoom sur le handicap psychique
	Les besoins en aides humaines des personnes souffrant de troubles psychiques et cognitifs (comprenant le point de vue des aidants)	 	*Etayage en aides humaines pour faciliter les pratiques de vote
	(volet 1) L'impact du label pour les services qui refusent ou l'arrêtent des interventions	(Volet 2) L'impact du label sur la participation sociale et l'accompagnement dans les différents lieux de vie (en lien avec une réponse accompagnée pour tous)	(Volet 3) L'impact du label : retour d'expérience des bénéficiaires des services labellisés & *Perception de cet impact par les services
Elaboration d'outils	 	1 déclinaison handicap du guide « comprendre le handicap pour mieux accompagner »	1 déclinaison handicap du guide « comprendre le handicap pour mieux accompagner » (autisme)
Colloque	 	Date : 23 novembre 2016	

Dans le tableau suivant figure les études prévues en 2016, mais non réalisées.

Etudes territoriales	Mise en place d'un volet aide aux aidants à l'Handéo'scope
	Avancée en âge des personnes en situation de handicap

Dans le tableau suivant figure les études identifiées prioritaire par des membres du Comité d'orientation ou du Conseil éthique et scientifique en 2016, et à développer pour le programme de travail 2018-2020 sous réserve de financement

Priorité 1	Fonctionnement, besoins en aides humaines et impacts sociaux des habitats « partagés » ou « regroupés »
	Freins et limites des SAAD accompagnant des personnes avec un handicap associé (polyhandicap, pluri-handicap, sur-handicap)
	Besoins et attentes en aides humaines des personnes avec cérébrolésions (et de leurs proches aidants)
	Acteurs, besoins et contraintes liés à l'aménagement du domicile
	Expérimentation sur l'aide au retour à domicile après hospitalisation pour les situations « complexe » de handicap
	Besoins et attentes d'aides à la parentalité des parents en situation de handicap
Priorité 2	Services liés à un type d'aide technique (par exemple liés aux objets connectés ou à l'économie circulaire). En partenariat avec l'INC
	Leviers et freins pour recourir à des services de mobilité individuels ou collectifs
	Protection de l'enfance, handicap et domicile
	Articulation des aides humaines (aidants, emploi direct, mandataire, prestataire). En partenariat avec la FEPDM
	Recours au SAAD et contenu des interventions lorsqu'il n'y a pas d'aidant, ou lorsque les relations avec la famille sont compliquées
	Expérimentation centre ressources pour favoriser l'autonomie en santé (personnes cérébrolésées). En partenariat avec l'AFTC Alsace